LE JARDIN DES ESCALES

PARCOURS PLANTÉ ENTRE FLOTS ET CULTURE

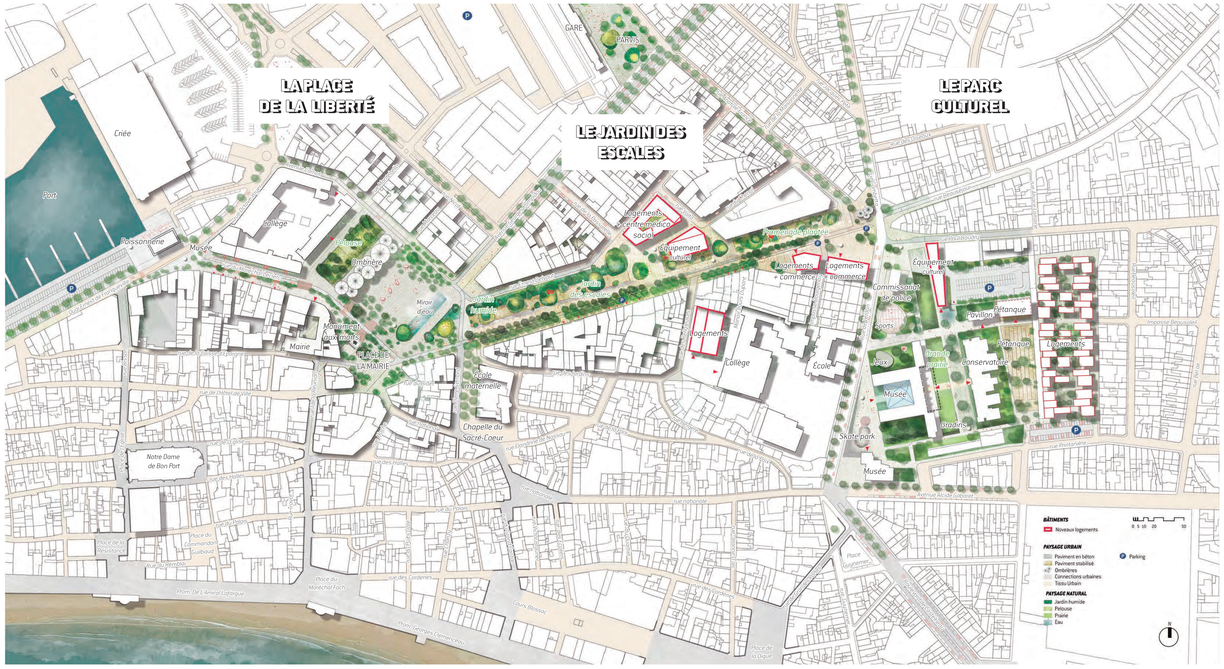

► Le projet s'inspire de la **géohistoire** des lieux, du passé géologique de **marais** (tout en gardant à l'esprit le risque inondation) et de son paysage en mouvement constant : celui de l'eau, celui du vent, celui du sable. Il s'inscrit également dans **l'imaginaire du voyage** chamré par le Vendée Globe, pour composer sur cet « arrière » de la dune un nouveau **système** d'espaces publics et urbains **iconiques**, venant **compléter** le système urbain existant. Le territoire géographique et paysager correspond également un territoire administratif ; les Sables d'Olonne est une **commune nouvelle**, récemment créée pour regrouper les communes du pays des Olonnes. En tant que partie du centre-ville, le secteur de projet **concentre** les flux et les usages depuis tous les quartiers des Sables d'Olonne et **ragonne** à son tour à l'échelle de la commune nouvelle et au-delà.

► Le constat du caractère logistique du Cours Dupont invite à **libérer l'espace de la voiture**, à **diversifier les circulations** et à profiter du gain d'emprise pour créer de nouveaux espaces publics, plus favorables aux **piétons** et aux **mobilités douces**. L'influence de la **saisonnalité** impose en outre de dimensionner les espaces de circulation et de stationnement pour un **confort quotidien**, autant que dans un objectif **d'efficacité** lors des périodes d'affluence exceptionnelle.

► Les espaces anciennement dévolus à l'automobile sont une formidable opportunité. En lieu et place des parkings du Cours Dupont, s'esquisse alors **un nouveau jardin** qui assure les fonctions de **parc public**, mais aussi celles d'un large **espace de nature et de biodiversité** (services bioclimatiques, îlots de fraîcheur, réduction de la pollution, gestion des eaux...). Thématisé autour des terres «esquivées» par le parcours du Vendée Globe, il offre **une balade** botanique en centre-ville.

► Entre le cours et le port, le Jardin de la Liberté se transforme en **grande place publique**, complémentaire des grandes promenades du remblai et des placettes du centre historique. **«Place du village»**, capable d'accueillir les **flâneries quotidiennes** comme les **grands événements**, elle fait se rencontrer les Sablais et fédère à l'échelle de la commune nouvelle. Le miroir d'eau à la jonction du Jardin de La Liberté et du Cours Dupont marque à la fois l'entrée du cours et le seuil du Jardin.

► Cette nouvelle armature contribue à révéler le maillage de **services** et **d'équipements** pour les mettre en réseau et leur donner l'occasion de **déborder sur l'espace public**. De nouveaux **équipements** viennent d'ailleurs compléter le dispositif et activer le secteur. Par ailleurs, la libération d'espaces donne l'occasion de construire de nouveaux **logements** aux typologies adaptées à la demande, à des prix abordables.

► Pour renouer le territoire de projet à son histoire géographique et au paysage des marais, nous travaillons sur la **perméabilité** et la **fertilité des sols**, le **rapport à l'eau**, au **vivant**. Libéré de l'omniprésence de la voiture individuelle circulant ou stationnée, désimperméabilisé, le **sol** constitue le **socle** de cet arc intérieur abrité et ombragé, à l'ambiance plus intime, fondée sur la qualité d'usages et le **confort bioclimatique**. Cette démarche permet de structurer de nombreux partis d'aménagement sur la présence de l'eau, la constitution de sols vivants, l'organisation des strates végétales (avec une dimension dynamique de saisonnalité), le choix des matériaux de revêtements, la mise en place d'équipements spécifiques (miroir d'eau, ombrières...). Associée à cette démarche de solutions fondées sur la nature, une stratégie d'**économie circulaire** sera déclinée de manière opérationnelle pour limiter l'impact carbone du projet : sobriété dans les choix d'aménagement (impact sur les ressources naturelles), matériaux biosourcés, démarche de réemploi, valorisation de filières locales (circuits courts)...

► L'**environnement lumière** du secteur s'articule autour de quelques intentions majeures. Il s'attache ainsi à créer une **atmosphère qualitative** et **confortable**, à donner une forme d'**évidence** au site - donc une continuité - tout en trouvant une façon d'affirmer les **identités spatiales**. Le projet propose d'abord de s'appuyer sur les jalons bâtis pour en faire des **lanternes architecturales**. Nous semons ensuite sur le site la nappe générale de l'éclairage public. Nous y ajoutons une réponse habitée : des **mâts** plus hauts qui jouent de la **brillance**, du **reflet** - 13 évènements qui jalonnent le site, créent des perspectives. Comme des jalons, des **balises**, qui à la fois jouent avec la lumière naturelle et veillent la nuit. Cet ensemble est porteur d'une histoire, lien entre bocage et port, frontière entre marais et dune, la lumière sommitale varie d'un blanc bleuté à un jaune chaleureux, elle progresse et recule selon les heures, l'affluence, la saison, les marées... De manière générale, le projet lumière veillera à s'inscrire dans les **pratiques** et **habitudes** de la ville pour faciliter l'exploitation future.

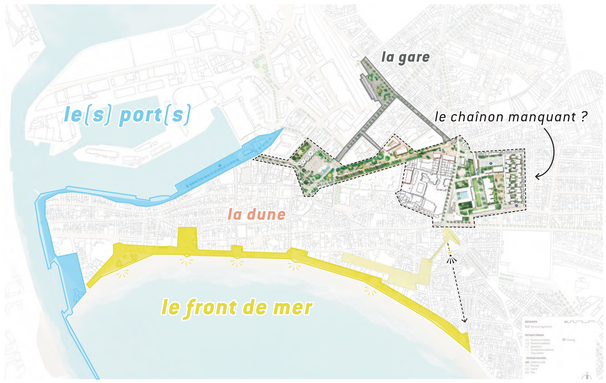

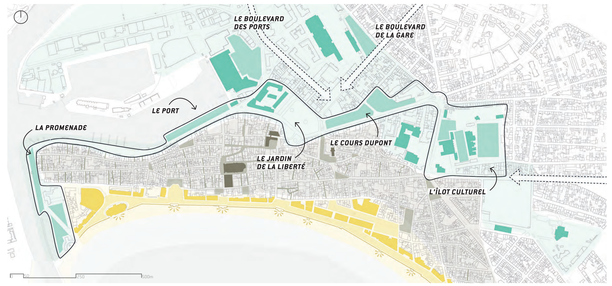

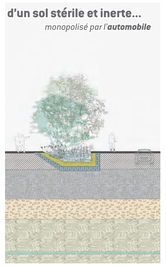

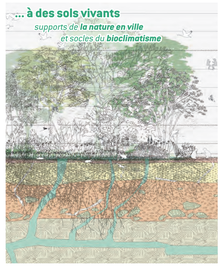

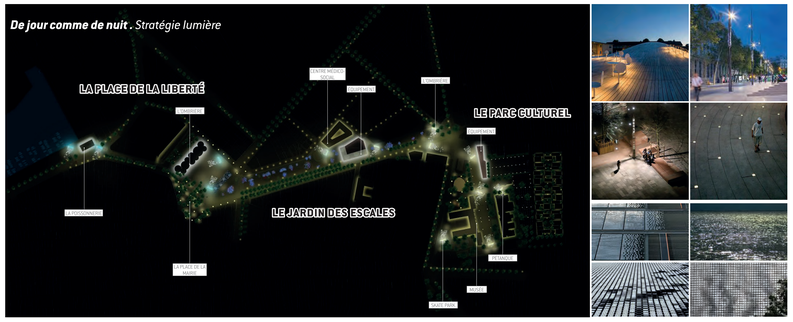

LA PLACE DE LA LIBERTÉ

UNE AGORA POUR LA COMMUNE NOUVELLE

Vue sur l'ombrière depuis le miroir d'eau de la Place de la Liberté

Le projet propose un vaste espace public au **sol continu**, à dominante minérale mais **planté** de **grands arbres**, qui inclut la place de la mairie et les voies de circulation, et s'étend en plateau pour englober l'ensemble du secteur. Son caractère minéral en fait une **étendue « capable »**, confortable pour les **usages quotidiens** (flâneries et promenades, marché hebdomadaire...) comme pour l'organisation d'**évènements** régulières ou exceptionnelles (Foire aux Voleurs, festivités diverses en lien ou non avec le Vendée Globe, départ du semi-marathon, concerts...). La place de l'hôtel de ville reçoit le monument aux morts déplacé, et demeure plus intime. Accueillant également les terrasses des restaurants et cafés qui la bordent, elle joue le rôle d'accroche avec le système de placettes de la dune dont elle constitue le **seuil**.

La relation avec le collège, dont la façade remarquable constitue le fond de scène, est renforcée : un **nouveau parvis** lui fait face, sans clôture, le plus ouvert possible sur l'espace public. Entre ce parvis et la place, une **large pelouse** accessible aux bords surlignés d'assises qui permettent aux collégiens, mais aussi aux passants et aux touristes, de s'asseoir un moment le midi, de s'allonger dans l'herbe pendant les vacances, d'attendre une correspondance entre deux bus, de pique-niquer... Une **ombrière** au design iconique complète la **canopée de pins** pour abriter à la fois du soleil et des intempéries et offrir une portion d'espace public couvert qui manquait dans ce secteur. Enfin, l'axe du port est perceptible, accompagné par de grands pins plantés rue Leclerc et jusque sur la place, assurant un lien visuel, une invitation à la promenade depuis et vers les quais.

La **perspective** de l'avenue Pompidou depuis la **gare** et son débouché sur la place sont également marqués. Une pièce d'eau souligne la confluence de ces lignes de force (l'axe du port, du collège, de la gare et du cours Dupont). Ce **miroir d'eau** marque aussi le **seuil** du Jardin des Escales, annonce sa fraîcheur et symbolise la place de l'eau dans ce nouveau dispositif. Divers jeux d'eau peuvent être imaginés : jets, effet miroir, brume ; mis en valeur et en couleurs de nuit par un éclairage spécifique. Outre ses qualités esthétiques et sa contribution au rafraîchissement d'une place à dominante minérale, le miroir d'eau participe à la **diversification** des **usages** et offre un nouvel espace d'émerveillement, de jeu et de détente aux enfants (et à tous).

*Des éléments de structure qui donnent **une direction** à la place et **thématisent** ses usages*

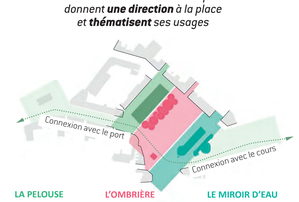

LA PELOUSE
Parvis des écoles
un large espace vert ombragé par la pinède, place du quotidien

L'OMBRIÈRE
L'agora de l'agglo
La place des événements, un grand espace capable, support des manifestations et des festivités.

LE MIROIR D'EAU
Seuil du jardin
l'entrée du cours, seuil du jardin, lieu de nature, invitation à la promenade.

*Une pièce d'eau à la **confluence** des axes structurants*

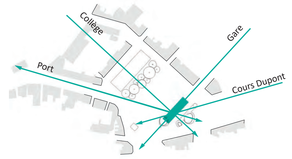
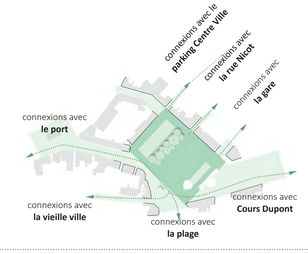
*Une place **centrale** et **fédératrice** pour la commune et pour l'agglomération*